

Mars 2018

TAM TAM RAM

« Ma Chouette Nounou »
« Les Oursons de Chartreuse »



SOMMAIRE

Temps collectif commun

Comité de pilotage

CRPE : création d'un jeux
pour la malle « handicap »

CRPE: le spectacle

CRPE : le pique-nique

Le syndrome du bébé secoué

La mort subite du nourrisson

Informations pour 2018

MOT DE L'ANIMATRICE

Dès fin février, les horaires du RAM se sont modifiés, comme déjà communiqué à cette période.

Veuillez bien noter ces horaires où les permanences ont changé.

Espaces RAM « Ma Chouette Nounou » et « Les Oursons de Chartreuse »

Pour les habitants d'Entremont-le-Vieux, La Bauche, St-Christophe la Grotte, St-Franc, St-Pierre de Genebroz, St-Thibaud et St-Jean de Couz St-Pierre d'Entremont (38 et 73) et Corbel.

	Temps collectifs	Permanences téléphoniques	Sur Rendez-vous
Lundi		8h à 12h30 / 13h15 à 15h Entre-deux-Guiers ou déplacement dans les communes	
Mardi	9h15 à 11h15 Saint Thibaud de Couz	13h30 à 17h Entre-deux-Guiers ou déplacement dans les communes	17h à 19h Déplacement dans les communes
Jeudi	9h à 11h La Bauche	13h30 à 16h15 Entre-deux-Guiers ou déplacement dans les communes	
Vendredi	9h00 à 11h30 Entremont-le-Vieux		

RAM, Pôle Tertiaire-2 ZI
Chartreuse Guiers, 38380
Entre-deux-Guiers
06 59 77 73 56
l.galandrin@cc-coeurdechartreuse.fr

Horaires téléphoniques:

Lundi: 9h-13h30

Mardi: 13h-17h (RDV: 17h-19h)

Jeudi: 13h-15h

Vendredi: 12h30-15h

Ce printemps, divers moments peuvent être partagés avec les **actions du CRPE**, les **temps collectifs communs**, les **formations** et le **projet du territoire** « Accueil de l'enfant en situation d'handicap et à besoins spécifiques » qui se poursuit.

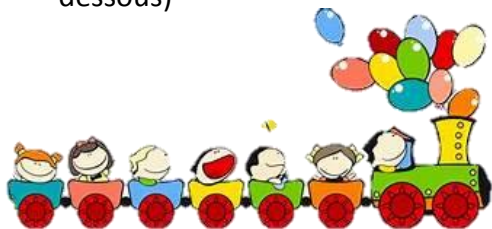
Laure Galandrin, Animatrice RAM



Temps collectif commun

Temps collectifs de 8h30 à 11h

- **Jeudi 26 avril**, aux Echelles, avec un intervenant sur le **trouble du langage**
- **Jeudi 3 mai**, à Saint Christophe la Grotte
- **Jeudi 21 juin**, aux Echelles avec **Myriam Alexis (diététicienne)**
- **Jeudi 16 juillet**, à Saint Christophe la Grotte, avec intervenante **Nathalie Beaufays (plasticienne)** pour création d'un jeu pour la malle « handicap » du CRPE (cf: ci-dessous)



Comité de pilotage

Chaque année, le RAM établit un **bilan de ses actions** auprès des partenaires institutionnels (CAF, PMI, élus), mais aussi auprès des usagers (assistants maternels, parents). Cela permet d'expliquer **les actions et les missions du RAM**, ce qui se vit au RAM, mais aussi de mettre en lumière l'accueil des jeunes enfants par les assistantes maternelles, le vécu et les envies pour la suite.

Riche de l'expérience de 2017 où des assistantes maternelles ont pu participer, cette année la même forme est proposée pour faciliter votre accueil. Le choix est donc fait de programmer le comité de pilotage sur le créneau horaire d'un temps collectif. Les enfants présents permettront aux partenaires de **partager un moment de temps collectif**. Ils pourront jouer lorsque les adultes échangeront.



Le comité de Pilotage aura lieu:

Vendredi 6 avril, de 9h à 11h, lieu à confirmer

A noter: Le temps collectif à Entremont Le Vieux sera donc annulé (lundi étant férié)

Votre présence sera la bienvenue pour partager ce **bilan de l'année** et les **projets** à venir et **partager votre vécu**.

CRPE : création d'un jeu pour la malle « handicap »

Le projet du CRPE pour 2018 est de créer deux malles de jeux adaptées pour tous les enfants dont ceux porteur de handicap ou à besoins spécifiques. Ces malles pourront être empruntées par l'ensemble des structures du CRPE (Le bébébus, Fées et lutins, Le sac à jouets, Les Titounets de Chartreuse, Lou P'tiots, La Sappeyrlipopette, La P'tite Pause, Le RAM Cœur de Chartreuse).

Pour cela, des ateliers de confection de jeu sont prévus avec Nathalie Beaufays. Pour les RAM, il y aura:

- Le jeudi 16 juillet, lors du temps collectif commun un atelier création pour les assistantes maternelles. Les animatrices de RAM accompagneront les enfants présents.
- Le jeudi 5 juillet, un atelier de 16h à 19h pour assistantes maternelles et parents. Les animatrices de RAM accompagneront les enfants présents. N'oubliez pas d'informer les parents sur cet atelier. Les arrivées et les départs peuvent être échelonnés, pour laisser à tous la possibilité de passer un moment créatif plus ou moins grand.

L'atelier en fin d'après-midi est prévu pour que chacun puisse apporter sa petite touche. Les jeux prévus pour ces 2 ateliers seront différents. Pensez à signaler votre présence au RAM pour une meilleure organisation.



Le groupe

Voyelles

présente



Un p'tit bout d'amour...

Fantaisie musicale pour tout-petits



Dans la vie de tous les jours
C'est plein de petits riens
Des p'tits bouts de rien
Qui font beaucoup
Des p'tits brins de tout
Qui font du bien ...
Dans la vie de tous les jours
C'est plein de petits riens
Un p'tit brin de câlin
Soir et matin
Un p'tit bout d'amour
Qui t'accompagne toujours ...



Un p'tit bout d'amour... est un spectacle gai, optimiste et tendre qui transporte l'enfant de son univers familier à un monde imaginaire dans lequel la Musique l'accompagne...
Un moment de plaisir !

L'année dernière, la compagnie « les voyelles » qui proposait le spectacle dans le cadre du **CRPE** (Collectif Ressources Petite Enfance) a ravi petits et grands avec leur imagination et leurs chants. Nous reconduisons donc cette année le spectacle avec la même troupe.



VOUS INVITE LE
MERCREDI 25 AVRIL
POUR UN SPECTACLE
PETITE ENFANCE

Au Foyer de vie,
à St- JOSEPH de RIVIERE
Rendez-vous à 9 h 15 SEANCE 1
Rendez-vous à 10 h 30 SEANCE 2
Inscription obligatoire avant le 16
avril

Pour les inscriptions, signaler le nombre d'enfants et d'adultes à l'animatrice du RAM, le plus tôt possible. Le nombre de place étant limitées.

Pensez à avertir les parents, ils peuvent venir avec leurs enfants après inscription.

CRPE: le pique-nique

Cette année, le grand pique-nique du CRPE s'installe à **Saint Laurent du Pont**, lieu **le mardi 5 juin** sur toute la matinée avec possibilité de profiter, pour ceux qui le souhaitent, d'un pique-nique réalisé et organisé par les membres du CRPE, sur un mode participatif. Des informations vous parviendront par la suite. Des animations seront proposées aux enfants comme le chamboulout, pêche à la ligne, stand maquillage, psychomotricité.





Un bébé en bonne santé peut pleurer jusqu'à 2 heures par jour sans raison précise, et vous pouvez en être exaspéré :

- Couchez-le sur le dos dans son lit et sortez de la pièce.
- **Ne secouez jamais un bébé**, cela peut le tuer ou le laisser handicapé à vie.

Plus d'informations sur www.bebesecoue.com



Documents tirés de l'IREPS

Quelques conseils simples permettent de réduire au maximum les risques de mort subite du nourrisson :

- Couchez le bébé seul dans son propre lit, dans une gigoteuse adaptée à sa taille. Ne laissez pas de jouets, ni de peluches dans son lit.
- Couchez le bébé sur le dos, jamais sur le ventre, ni sur le côté.
- N'utilisez pas d'oreiller, de couverture ou de couette.
- Ne surchauffez pas la chambre, la température idéale est de 19°C.

Attention :

- Ne fumez jamais dans la chambre des bébé, ni en leur présence : le tabagisme passif augmente le risque de mort subite.
- Ne donnez jamais à un bébé de médicaments pour dormir.
- Ne l'habituez pas à s'endormir avec son biberon.

Informations pour 2018

Ce qui change au 1er janvier 2018

A compter du 1er janvier 2018, de nombreux changements sont à noter.



Augmentation du **Smic horaire (9,88€ brut)** ;

Augmentation de l'**indemnité d'entretien** (assistantes maternelles agréées) : **3,03€ minimum** pour 9h de garde.

Suppression de la **cotisation salariale Maladie** (de 0,75% à **0,00%**) ;

Baisse de la **cotisation salariale d'assurance chômage** (de 2,40% à **0,95%**) ;

Augmentation de la **contribution sociale généralisée (CSG)** (de 5,10% à **6,80%**) ;

Augmentation de la **cotisation patronale Maladie** (de 12,89% à **13,00%**).

Informations tirés de Pajemploi

L'expérimentation de la **carte CEZAM** se poursuit en 2018 pour la région **Auvergne Rhône-Alpes**.

Pour **les salariés du Particulier Employeurs et les assistants maternels**, c'est la possibilité avec l'adhésion à la carte CEZAM de bénéficier des avantages et des réductions tarifaires pour les loisirs. Pour plus d'informations, vous pouvez trouver les informations sur l'IRCEM, ou je peux vous transmettre le bulletin d'adhésion selon votre demande.